

## Un triomphe, mais tout reste à faire

Trois Suisses sur quatre ont refusé, le 7 mars dernier, une nouvelle diminution des rentes des futurs retraités. La Fédération Suisse des Retraités (FSR), qui avait soutenu le référendum, se réjouit de ce résultat spectaculaire qui doit être considéré comme un avertissement sévère pour tous ceux qui n'aspirent qu'à démanteler notre système social.

Pourtant, après ce vote mémorable du peuple suisse, rien n'est acquis pour l'avenir. Dans la campagne, on a entendu que les rentes AVS et 2<sup>ème</sup> pilier devraient couvrir les besoins vitaux des retraités et représenter au moins 60 % du dernier salaire. Ce chiffre, sorti de je ne sais où, est peut-être crédible pour les hauts revenus, mais en tout cas pas pour des revenus de 4'000 ou 5'000 francs. Vivre aujourd'hui avec 3'000 francs de rentes n'est pas une sinécure et il faut absolument que pour les revenus modestes, les deux rentes couvrent au moins 80 % du dernier salaire.

Il faudra aussi réduire le seuil d'entrée dans la LPP (Loi sur la Prévoyance Professionnelle), situé actuellement à 20'520 francs. Ce seuil est presque inatteignable pour les femmes travaillant à temps partiel. En outre, certains employeurs n'hésitent pas à réduire le degré d'activité de leurs employées, afin que ce seuil ne soit jamais atteint. Ils sont ainsi libérés des charges sociales et les employées n'ont aucune chance de bénéficier d'une assurance de prévoyance professionnelle. C'est injuste !

La troisième piste à suivre pour améliorer la LPP est de réduire l'âge d'entrée de 25 à 20 ans. A 20 ans, la plupart des jeunes entrent dans la vie active. On se demande bien pourquoi ils doivent attendre jusqu'à 25 ans pour s'assurer contre les risques de la vieillesse, alors qu'ils le sont contre les risques d'invalidité et le décès. Certes, cela implique un sacrifice supplémentaire pour tous les acteurs, mais la sécurité sociale de ce pays est à ce prix.

Une surveillance accrue sur les assureurs privés doit être instaurée en exigeant notamment une baisse des coûts administratifs par assuré. En effet, auprès des assureurs privés ces coûts sont largement exagérés. Preuve à l'appui, ceux-ci sont près de trois fois plus élevés que pour les caisses autonomes.

Le Parlement doit aussi réclamer une transparence totale en matière de prévoyance professionnelle. Les excédents de recettes produits par les placements appartiennent aux assurés et non aux actionnaires.

Jusqu'en 2014, date à laquelle le taux de conversion sera ramené à 6,8 %, il y a lieu de suivre l'évolution de l'espérance de vie,

du taux de couverture des caisses de pension et du niveau de leur rendement. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie n'est pas linéaire. Le professeur Wanner, auteur de l'étude sur la capacité économique des actifs et des rentiers, n'a pas manqué de le relever lors de la campagne. Il rappelle notamment que, depuis la chute du mur, l'espérance de vie en Russie a diminué de cinq ans et que celle-ci stagne en France. Selon certaines statistiques, on peut admettre que chez nous elle augmentera encore un peu pour les hommes et qu'elle stagnera, voire baissera, pour les femmes. De toutes manières, le Conseil fédéral a pour mission de procéder à un réexamen complet du taux de conversion tous les cinq ans. Il a donc largement de quoi intervenir à temps.

Le comité central de la FSR a confié à sa commission "Sécurité sociale" le soin de suivre ces pistes de réflexion pour l'amélioration de la prévoyance professionnelle et de lui faire rapport à intervalles réguliers.

### Une politique des transports publics incompréhensible:

Le comité central a également dénoncé la politique de l'Union suisse des transports publics (UTP) et des CFF en matière de politique tarifaire. En effet, pour couvrir les gros investissements dans le domaine du matériel roulant, l'UTP et les CFF ont décidé d'augmenter leurs tarifs de 6,8 % en moyenne, à partir du 12 décembre 2010. Cette augmentation est peut-être justifiée sur le plan des transports publics, mais elle l'est beaucoup moins sur celui de l'encouragement à l'utilisation des transports en commun et celui de l'environnement. Et que dire de l'introduction d'une limite d'heure dans la validité des cartes journalières achetées par les communes? Dorénavant, ces cartes ne seront valables qu'à partir de 9 heures le matin et les communes devront les payer 15 % de plus. Plusieurs communes ont d'ailleurs vertement réagi et une première discussion a eu lieu entre l'UTP, les CFF, les communes et les villes. Les participants à cette discussion ont convenu de procéder à une évaluation en profondeur du prix, du rayon de validité et du système de distribution de ces cartes journalières par les communes. Une prochaine entrevue entre les différents acteurs est d'ores et déjà planifiée. Espérons qu'une solution sera trouvée à cette décision erronée qui jette le discrédit sur le service public en général et lèse de manière éhontée les habitants des régions périphériques.

# Accueil de l'Assemblée des délégués 2010

Le 27 mai prochain, la **Fédération vaudoise des retraités (FVR)** se réjouit d'accueillir à Payerne l'Assemblée des délégués de la Fédération suisse des retraités. La FVR, forte de quelque 5'500 membres individuels, est composée d'une dizaine de sections. La section de la région Broye-Vully, dont Payerne est le coeur, est très vivante. Elle a tenu le 24 mars dernier son Assemblée générale à Moudon et élu un nouveau président en la personne de Monsieur Jean-Daniel Fattebert.

Payerne, forte de quelque 8'600 habitants, est une ville fleurie, coquette et accueillante, qui a une histoire et des traditions tout en étant ancrée dans le XXIème siècle. On peut la considérer comme la petite "capitale" économique de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Il y a de belles pages dans l'histoire de Payerne. Au Xème siècle, c'est l'arrivée des moines de Cluny, constructeurs d'un monastère, dont il reste l'église abbatiale, la plus grande église romane de Suisse. Ce magnifique sanctuaire roman porte des traces d'autres styles, plus particulièrement un clocher gothique.

Les Payernois sont aussi attachés aux plaisirs de la table, il n'y a qu'à citer le fameux saucisson de Payerne, bien connu à la ronde et, pour la petite histoire, notons que les Payernois doivent leur surnom de "cochons rouges" à leurs cochons que le berger communal menait paître dans les champs et manger les glands des forêts.

## Participation de la FVR à une recherche universitaire vaudoise

A l'instar d'autres associations vaudoises professionnelles, patronales et syndicales, la FVR a été sollicitée par l'Université de Lausanne pour participer à une recherche dont le thème

est "Le bénéfice de l'âge? Vieillir au travail? Quels risques? Quels enjeux?"

Cette réflexion, d'une durée de trois ans, est consacrée à la problématique du travail des seniors et des aînés. Bien que cette thématique soit à la pointe de l'actualité, elle est abordée de façon cloisonnée, parce que les partenaires concernés - les différents représentants des associations syndicales, patronales, de retraités et les chercheurs - ne se rencontrent guère. L'objectif de cette recherche est précisément d'élargir le débat en permettant à ces partenaires de se rencontrer hors de l'arène politique de telle sorte qu'ils puissent se forger une opinion sur les diverses facettes en question, écouter les points de vue en concurrence, discuter ensemble de ce sujet controversé et aborder les différentes questions – sanitaires, économiques, sociales, politiques, législatives – qu'il soulève.

Enfin, cette recherche - particulièrement intéressante et originale - permettra d'atteindre un certain niveau de concordance entre les partenaires sociaux afin, par la suite, d'envisager de travailler ensemble sur un objet commun, malgré leurs divergences politiques. Divers textes seront rédigés et des conférences organisées afin de diffuser les résultats du projet dans le monde académique et la société civile ainsi que pour les propres besoins des associations participantes.

Cette recherche menée conjointement par les acteurs du terrain et les chercheurs s'annonce passionnante et stimulante.

Christiane Layaz-Rochat, présidente de la FVR

## Fédération fribourgeoise des retraités

Après l'agitation provoquée par le Congrès 2009, sa préparation et les travaux qui suivirent, l'activité de notre Fédération a repris son cours habituel. Le nombre des objets à traiter dans les séances du comité cantonal est en constante augmentation, preuve que nous sommes de plus en plus connus et sollicités. Ainsi, le Conseil d'Etat nous a proposé de participer aux travaux de deux organisations nouvellement mises en place qui sont:

- a) Le Conseil cantonal de prévention et de sécurité,
- b) la Commission d'accessibilité.

Dans ces deux organes, nous représenterons les intérêts des personnes âgées. Pour ce qui concerne la sécurité, nous avons fait part du désir des aînés de voir la police de proximité être

plus présente dans les quartiers, et si possible à pied, afin de faciliter les contacts spontanés et les échanges d'informations. Quant à l'accessibilité des bâtiments publics, nous demandons que les personnes handicapées (aveugles, en fauteuil roulant, à béquilles, cannes ou déambulateur) puissent y accéder avec le moins d'inconfort possible (places de parc, rampes, escaliers, ascenseurs, éclairage, toilette etc.)

La mise en place d'une politique globale de la personne âgée est maintenant sur les rails, mais le chemin sera long. Nous sommes présents à différents niveaux de cette organisation qui demande du temps pour se mettre en place. Dès que les choses seront "décantées", les travaux devraient avancer plus rapide-

ment, c'est en tout cas ce que nous espérons. Parallèlement à ces efforts, nous poursuivons les nôtres pour la recherche de structures intermédiaires et de médecins généralistes. Pour faire avancer le schmilblick, il faut être créatif et imaginatif (nous créerons des groupes de travail pour prendre les choses en mains dans des endroits particulièrement importants). Un questionnaire sera envoyé aux communes concernées, dans le but de connaître leurs besoins et leurs possibilités. La présence du médecin dans un quartier ou un village est un élément essentiel de la qualité de vie, notion pour laquelle nous nous engageons avec beaucoup d'intensité.

Si elle demande beaucoup de temps, la participation du président cantonal aux travaux des divers groupes de travail au

niveau fédéral lui permet de transmettre dans les deux sens des informations qui sont précieuses pour les différents échelons. L'échange d'expériences entre les organisations est enrichissant, comme est enrichissant le contact personnel entre les responsables.

Il n'y a pas de solution miracle: vivre longtemps, voire très longtemps sans devenir vieux, reste une utopie. Nous nous appliquons à faire comprendre à nos membres que 'l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens, mais dans l'oeil du vieillard on voit de la lumière'.

Michel Studer,  
président de la Fédération fribourgeoise des retraités

## Bien vieillir

Le Comité de la Fédération Valaisanne des retraités a décidé de convoquer une session du Parlement des Aînés du Valais, en automne 2010, pour traiter du thème "Bien vieillir". Le Parlement pourrait apporter son concours aux réflexions de la Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées.

C'est un fait établi que nous vivons plus longtemps et en bonne santé. L'autonomie et la responsabilité personnelle devraient présider à notre destinée aussi longtemps que possible et, progressivement, être partagées avec notre entourage. Nous devons pouvoir choisir librement notre lieu de vie et vieillir à notre domicile aussi longtemps que possible, avec les soins et les soutiens indispensables, en cas de besoin. Le maintien à domicile, sous des formes diverses, est une solution moins coûteuse que les EMS. Il offre surtout une meilleure qualité de vie. L'âge n'est pas une raison suffisante pour qu'une personne soit placée, "à l'insu de son plein gré", dans une maison de retraite.

La Fédération Valaisanne des retraités, comme toutes les autres organisations des aînés, est placée devant un choix de vie et de société. Bien vieillir à domicile exige le développement de structures de soins et de soutiens en qualité et en quantité par l'intervention élargie et diverse de professionnels de tous ordres: médecins généralistes ou de famille, gérontologues visiteurs, personnel soignant spécifique (soins habituels et palliatifs), bénévoles de service (repas à domicile, visites organisées,

lectures, transports, achats, . . .), professionnels généralistes (bricoleurs répondant à des demandes de services particuliers), possibilité de trouver des lieux de repos momentanés ou de vacances pour les personnes âgées et des compensations financières adéquates pour les personnes qui s'occupent des aînés.

Le travail ne manque pas: il faut presque mener une révolution culturelle pour faire cesser de croire que l'EMS est le pinacle de fin de vie. L'aide massive au maintien à domicile, dans lequel les aînés deviennent des pourvoyeurs d'emplois, doit primer sur l'hébergement collectif coûtant plus cher et exigeant toujours plus de lits pour ceux qui sont malades, âgés ou isolés. La vieillesse ne doit pas être vue comme une rupture dans la vie, mais comme une continuation de sa personnalité en cohérence avec son histoire de vie. Dans une société qui préconise les valeurs d'autonomie et d'individualisme, il est choquant d'imposer aux personnes âgées une vie en collectivité. La notion de solidarité reposant sur le lien social doit primer sur la protection sociale. Les mesures de prévention du maintien de la santé, de la mobilité tant physique qu'intellectuelle et de l'isolement ainsi que les mesures d'intégration dans la vie en société contribuent toutes à la diminution des coûts de prise en charge des aînés et du besoin de lits EMS.

Grimentz, 15 mars 2010

Jean-Pierre Salamin,  
président de la Fédération Valaisanne des retraités

## AAP: 2010, une année avec beaucoup de projets

**Notre membre AAP (Associazione Anziani Pensionati Invalidi) fête cette année son 30ème anniversaire.** Cet événement sera marqué par les deux manifestations suivantes: le 10 juin l'Assemblée cantonale des délégués à Locarno,

le 24 septembre la Journée commémorative au Palais des Congrès à Lugano.

Voici un aperçu des activités variées de cette association:

**Publications:** AAPI continue sa collaboration avec le journal bi-mensuel **Il Lavoro**, qui lui réserve beaucoup d'espace. En plus, AAPI prévoit la publication **Vademecum** dans une forme nouvelle.

**Communication:** AAPI continue également sa collaboration avec l'émetteur régional **Radio Fiume Ticino**. En effet, sous la responsabilité de Claudio Franscella, secrétaire cantonal de l'AAPI, l'émission **Evergreen**, consacrée spécialement aux aînés, est diffusée tous les mercredis à 18.50 heures et reprise le dimanche matin. Le but consiste à intensifier les contacts avec ses membres, mais aussi à donner de l'importance aux personnes du Troisième Age en général.

AAPI gère et met constamment à jour le nouveau site Internet **www.aapi.ch** et elle est présente (comme seule association de personnes âgées du canton) au portail national **Seniorweb.ch**.

**Voyages touristiques:** Les sorties organisées les années précédentes ayant eu beaucoup de succès, six nouvelles destinations sont envisagées en 2010: deux au bord de la mer, deux

en montagne et deux aux bains thermaux.

**Services:** – Cette année, de nouveaux cours d'informatique seront proposés à Lugano,  
– AAPI offrira, comme par le passé et en collaboration avec l'OCST (Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese), des cours de méthodes administratives à l'intention de ses membres.

AAPI continuera de faire partie du **Conseil des Aînés du canton du Tessin**, dont elle est membre depuis sa fondation en 2004.

Le 30<sup>ème</sup> anniversaire est considéré comme un nouveau point de départ. En effet, l'association se donnera un nouveau nom et un nouveau logo. Il est prévu que les deux seront officiellement présentés lors de la Journée commémorative du 24 septembre à Lugano. Ainsi, l'AAPI sera prête à affronter l'avenir et à continuer à défendre les intérêts de ses 5'000 membres et des personnes du Troisième Age en général.

Source: journal "Il lavoro" du 21.01.10

## Mouvement Chrétien des Retraités – Vie Montante (MCR-VM)

Le MCR-VM a une connotation chrétienne; c'est un mouvement laïc, animé par des laïcs conseillés par des référents spirituels, catholiques ou réformés. Ce mouvement peut aussi être conseillé par des diacres. Notre mission principale est d'être présents auprès de tous les aînés, de participer à leurs soucis, de les aider à vivre leur retraite dans un esprit de solidarité et d'amour du prochain et nos membres et animateurs sont des gens très motivés. Les animateurs ont oeuvré dans les mouvements de jeunesse catholiques ou réformés. Ils ont aussi fait partie de la jeunesse ouvrière, de mouvements scouts, de divers mouvements de jeunes.

Ces personnes ont traversé la vie professionnelle dans diverses fonctions, avec, pour certains, des responsabilités dans les entre-

prises, pour d'autres des engagements syndicaux ou religieux. Mises ensemble, ces personnes forment une communauté vivante. Tous ces gens se retrouvent, après leurs activités professionnelles, engagés dans une autre activité, celle des grand-parents. Quelle activité magnifique, quel engagement! Avons-nous une idée de l'apport économique généré par l'activité des aînés?

Aujourd'hui, l'économie a bien compris l'importance des aînés de par leurs activités commerciales, les voyages etc.

Je crois que nous devons nous serrer les coudes, gens de tous les milieux, de toutes les régions. C'est de cette façon que nous sommes forts.

Michel Demont, président MCR-VM Suisse

## Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau membre de notre Comité central:

**Alois Jenelten**, Turtmann/VS, a fait un apprentissage auprès de la Poste à Brigue et à Berne. Il a ensuite travaillé dans plusieurs bureaux de Poste, dont quelques années à Lausanne-St-François et à Bern-Burgernziel. Son désir de conduire son propre bureau s'est réalisé en 1975, lorsqu'il fut élu chef du Bureau de Poste à Turtmann, où il a pris sa retraite en 1999. En étant jeune employé des PTT, Alois est entré au syndicat chrétien "FCH PTT", aujourd'hui "transfair". Pendant de nombreuses années, il a aussi été membre du comité de la section Posthalter Oberwallis, qu'il a présidée pendant huit ans. Il fait partie de la Fédération valaisanne des retraités depuis 2004.